

Guide de constitution des dossiers de candidature à un échange international dans le cadre d'une convention « Erasmus » (Automne 2011)

Parcours de votre dossier

Votre dossier sera d'abord examiné au sein de l'École. Une première sélection des dossiers se fera à ce stade. Pour tous les dossiers retenus, si le nombre d'étudiants désirant partir pour une même destination dépasse le nombre de places disponibles selon l'accord qui nous lie à l'institution d'accueil, une deuxième sélection des candidats devra être effectuée au sein de la Faculté. Les étudiants ayant passé le stade de la première sélection et non de la seconde pourront être redirigés vers une autre destination.

Le dossier initial sera remis le 1er décembre, au secrétariat de la Faculté. Le classement des candidats sera effectué dans les semaines qui suivent et les dossiers retenus seront transmis à la Cellule des programmes d'échanges.

Ci-dessous, nous complétons et répétons l'information présente sur le site de la Cellule des programmes d'échanges :

<http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/OUT-europe-mobilite-cours.html>

Contenu du dossier

Votre dossier comprendra :

1. Un formulaire de candidature, dûment rempli, disponible à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/cpedocs/formulaire-erasmus.pdf>
2. Un *curriculum vitæ* ;
3. Une lettre d'accompagnement, dans laquelle vous aurez le loisir de parler de vos motivations pour un échange international dans l'institution choisie, l'adéquation de cette destination par rapport à vos études en cours, à vos objectifs personnels et professionnels, etc.
4. Un programme de cours approuvé par votre coordonnateur académique (voir liste ci-dessous) <http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/cpedocs/learning-erasmus.pdf>
Les lignes directrices pour la constitution de ce programme se trouvent sur le site de l'École : <http://www.ulb.ac.be/polytech/faculte/etudes/echanges/lignes-directrices.html>
N'oubliez pas que les enseignants ont bien souvent un horaire chargé et que toutes les demandes d'approbation de programmes leur parviendront en même temps. Contactez-les dès que possible pour planifier avec eux la constitution de votre dossier. Prévoyez un délai d'au moins une semaine pour obtenir une réponse. Utilisez le tableau ad-hoc mentionné sur le site des programmes d'échanges de l'École <http://www.ulb.ac.be/polytech/faculte/etudes/echanges/mobilite.xls>. Joignez à vos demandes les descriptifs des programmes et/ou des cours dans l'institution d'accueil.
5. Pour les destinations qui le demandent, les résultats au TOEFL. Pour l'examen du dossier par l'École, une preuve d'inscription au TOEFL accompagnée des résultats aux épreuves d'anglais présentées dans l'École peut suffire.

Ce dossier pourra être transmis tel quel au niveau de l'Université. Si vous êtes sélectionné par l'U.L.B., vous devrez remplir le dossier spécifique à l'institution partenaire qui vous accueillera. Les résultats officiels du TOEFL seront demandés, le cas échéant.

Certains partenaires mettent en place des tests de langue. Ceux-ci peuvent être instaurés d'une année à la suivante, sans que nous en soyons avertis. Il est donc important de visiter les pages internationales du site web de l'institution d'accueil pour disposer des informations à ce sujet.

Vous devrez également rentrer une demande de bourse pour le **15 mars 2011** au plus tard. Si vous êtes éligible pour la bourse Erasmus, vous devrez remplir le document <http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/cpedocs/bourse-SMS.pdf>

Au cas où vous ne seriez pas éligible à la bourse précédente, vous pourrez bénéficier d'une bourse du Fonds d'aide à la mobilité étudiante <http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/cpedocs/FAME-GV.pdf>

Candidature à plusieurs destinations

Vous pouvez introduire plusieurs dossiers de candidature, en marquant clairement quel est votre destination préférée (choix n°1), quel est votre second choix, troisième, etc.

Si vous remettez plusieurs choix de destinations, planifiez avec votre coordonnateur académique, la manière dont le choix de cours des destinations secondaires sera validé.

Nous vous conseillons donc **très fortement** de remplir un dossier pour deux destinations Erasmus, que vous pourrez remettre au secrétariat de l'École. Si votre dossier est pré-sélectionné et que votre premier choix n'est pas accessible vu le trop grand nombre de candidats, vous serez automatiquement candidat pour la destination de votre deuxième choix.

Pour répondre à des questions souvent posées concernant les candidatures multiples :

1. Le fait d'introduire plusieurs dossiers ne modifie pas vos chances d'être sélectionné pour votre destination de premier choix ;
2. Les dossiers de candidature sont classés sur la base de toutes les informations contenues dans votre dossier, auxquelles seront joints vos résultats académiques antérieurs. La lettre de motivation vous permet d'exprimer toutes les remarques que vous voulez transmettre au Comité de sélection ;
3. Il est important de faire l'effort de se plonger dans les programmes de cours des destinations secondaires que vous retiendrez. En effet, si vous choisissez la destination pour sa réputation sans avoir consulté les programmes, vous risquez d'être déçu par votre séjour Erasmus.

Liste des coordonnateurs académiques

| Orientation | Coordonnateur académique | Email (@ulb.ac.be) |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Construction & architecture | Prof. Rajan Filomeno Coelho | Rajan.Filomeno.Coelho@... |
| Chimie | Prof. Gilles Bruylants | Gilles.Bruylants@... |
| Électromécanique & électricité | Profs D. Milojevic & P. Mathys | Dragomir.Milojevic@ & pmathys@ |
| Informatique | Prof. Hugues Bersini | bersini@... |
| Physique | Prof. Alain Dubus | adubus@... |
| Biomédical | Prof. Pierre Mathys | pmathys@... |